

Nouveau Sessions garanties disponibles

# Formation IA Act : comprendre et appliquer le Règlement européen sur l'Intelligence Artificielle

Réf. SF34558

Maîtrisez les exigences du Règlement européen sur l'IA (RIA) et lancez la mise en conformité de votre organisation !

|              |                                   |                                 |                        |
|--------------|-----------------------------------|---------------------------------|------------------------|
| 1 j<br>Durée | 1 000 € HT<br>Inter / participant | 2 000 € HT<br>Intra (≤12 pers.) | 31<br>Sessions à venir |
|--------------|-----------------------------------|---------------------------------|------------------------|

## Objectifs pédagogiques

- ✓ Identifier les systèmes d'IA concernés par le Règlement européen (RIA) et les distinguer des logiciels classiques
- ✓ Appliquer un arbre de décision pour qualifier un projet d'IA et identifier le régime réglementaire applicable
- ✓ Classifier un système d'IA selon les 4 niveaux de risque définis par le règlement (interdit, haut risque, obligations spécifiques, risque minimal)
- ✓ Expliquer l'articulation entre le RIA et le RGPD pour les systèmes d'IA traitant des données personnelles
- ✓ Déterminer les obligations applicables à son organisation en fonction de son rôle (fournisseur, déployeur, importateur)
- ✓ Construire une feuille de route de mise en conformité adaptée à son organisation

## Public visé & prérequis

**Public visé** Architectes, Chefs de projet, DSI, Tous

**Prérequis**- Culture numérique générale - Connaissances de base sur l'intelligence artificielle (savoir ce qu'est un modèle, un algorithme) - Notions de RGPD (recommandé)

## Programme détaillé

### Contexte et fondamentaux de l'intelligence artificielle

- Définition de l'intelligence artificielle : distinguer un système d'IA d'un logiciel classique au sens du Règlement européen
- Typologies de systèmes d'IA : machine learning, systèmes experts, IA générative et modèles à usage général (GPAI)
- Enjeux éthiques et sociétaux : biais algorithmiques, opacité des décisions, risques de sécurité et atteintes aux droits fondamentaux
- Contexte réglementaire européen : genèse du Règlement IA, positionnement de l'Europe face aux approches américaine et internationale

#### Activités pratiques :

- Identifier parmi une série d'outils et de logiciels lesquels relèvent de la définition d'un système d'IA au sens du RIA
- Quiz interactif sur les différentes typologies de systèmes d'IA

### Architecture et grands principes du Règlement IA

- Approche par les risques : comprendre la logique de la pyramide à 4 niveaux (interdit, haut risque, obligations spécifiques, risque minimal)
- Pratiques interdites : scoring social, identification biométrique en temps réel, manipulation subliminale et autres cas proscrits par le règlement
- Systèmes d'IA à haut risque : périmètre de l'annexe III, exigences de transparence, de traçabilité et de supervision humaine
- Modèles d'IA à usage général : obligations spécifiques des fournisseurs de GPAI et notion de risque systémique
- Obligations de transparence : exigences applicables aux systèmes interagissant avec des personnes physiques (chatbots, deepfakes)

#### Activités pratiques :

- Classifier des cas d'usage concrets (recrutement automatisé, chatbot client, vidéosurveillance intelligente) dans la pyramide des risques
- Analyser un système d'IA à fonctionnalités multiples pour déterminer le(s) régime(s) applicable(s)

## Obligations des acteurs et mise en conformité

- Catégories d'acteurs : distinguer fournisseur, déployeur, importateur et distributeur et identifier son propre rôle
- Obligations par rôle et par niveau de risque : cartographier les exigences applicables à chaque combinaison acteur/risque
- Évaluation de conformité : processus d'évaluation, déclaration UE de conformité et marquage CE pour les systèmes à haut risque
- Gouvernance du RIA : rôle du Bureau européen de l'IA, des autorités nationales et des bacs à sable réglementaires
- Sanctions : barème des amendes administratives selon la gravité de l'infraction
- Calendrier d'application : dates clés d'entrée en vigueur progressive du règlement et sort des systèmes d'IA préexistants

### Activités pratiques :

- Appliquer un arbre de décision à un projet d'IA de son organisation : déterminer le rôle, le niveau de risque et les obligations applicables
- Construire une feuille de route de mise en conformité avec les jalons prioritaires

## Articulation avec le RGPD et le droit du numérique européen

- Complémentarité RIA et RGPD : comprendre pourquoi le RIA ne remplace pas le RGPD et comment les deux règlements s'appliquent conjointement
- Données personnelles dans les systèmes d'IA : qualification des données d'entrée (entraînement, test, validation) et de sortie (outputs)
- Analyse d'impact : identifier quand une AIPD est requise pour un système d'IA traitant des données personnelles
- Panorama du droit numérique européen : positionnement du RIA par rapport au DSA, DMA, DGA et Data Act

### Activités pratiques :

- Étude de cas : déterminer quel(s) règlement(s) s'applique(nt) à un projet d'IA concret et identifier les actions de conformité croisées RIA/RGPD
- Évaluer l'opportunité de réaliser une AIPD pour un système d'IA à haut risque traitant des données personnelles

## Prochaines sessions

| DATE       | LIEU       | STATUT           |
|------------|------------|------------------|
| 06/11/2026 | à distance | Sur confirmation |
| 22/01/2027 | Lyon       | Sur confirmation |
| 22/01/2027 | Paris      | Sur confirmation |
| 22/01/2027 | Lille      | Sur confirmation |
| 22/01/2027 | Nantes     | Sur confirmation |
| 22/01/2027 | à distance | Sur confirmation |

## Pourquoi choisir Sparks Formation ?

20 ans d'expertise IT, des formateurs experts et des sessions garanties contre l'annulation.

20 ans  
d'expertise

1 068+  
formations

11 178  
apprenants formés/an

+67  
Net Promoter Score

### Avis des participants

4,9/5 — 7 avis

**William B.** — Prévoir l'envoi à chaque participant du livre de CISS au moins un mois avant la formation.

**Mickael L.** — il est top Romain GARCIA

### Votre formateur

**Virginie M.** — Formatrice Intelligence artificielle

Virginie intervient sur des formations portant sur l'IA appliquée aux métiers et sa gouvernance. Parmi les formations qui lui sont confiées figurent notamment « Acculturation IA pour le CODIR/COMEX »...

### Ils nous font confiance

Cette année notre filière Gouvernance, Risques & Conformité (GRC) a accompagné plus de 21 entreprises dont :

AVEM MÉTROPOLE DE LYON ADISTA ALSTOM ASTEK FRANCE AXA ASSISTANCE FRANCE ECONOCOM SERVICES & SOLUTION EGIS ENSSIB EURIDICE DEVELOPPEMENT +11 autres

### Financement & certifications

Cette formation est éligible aux financements OPCO et FNE-Formation. Nos équipes vous accompagnent dans le montage de votre dossier.



### Réservez votre place dès maintenant

20 ans d'expertise · 1 000+ formations · NPS +67 · réponse sous 24h ouvrées

**0 805 950 800**

demande@sparks-formation.com